

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18842**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER BIOLOGIE et SANTÉ, spécialité ERGONOMIE, INGÉNIERIE DE LA SANTÉ ET DES FACTEURS HUMAINS

Nouvel intitulé : Mention Ingénierie de la Santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris-Sud - Paris 11	Recteur de l'académie, Président de l'université de Paris XI

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification met en pratique la démarche ergonomique dans ces interventions. Celle-ci repose sur la maîtrise de la méthodologie d'intervention (construction de l'intervention, analyse du travail de l'activité). Elle suppose par ailleurs une culture générale et scientifique diversifiée, afin d'être capable de prendre en compte de nombreux paramètres (physiologiques, biomécaniques, psychiques, cognitifs, sociologiques, techniques, culturels, etc.). Des connaissances en droit du travail, en gestion d'entreprise et dans le domaine "hygiène, sécurité et conditions de travail" sont également nécessaires. La veille bibliographique et la formation continue sont une condition du maintien de cette capacité d'intervention ;

Le titulaire de la certification est capable de :

- Suivre et rendre compte de processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche professionnelle tout en laissant sa place à la construction d'une intervention sur mesure, spécifique au client et au contexte de l'intervention ;
- Mobiliser les connaissances sur le fonctionnement de l'Homme au travail et des organisations pour comprendre et expliquer les situations de travail et/ou d'usage des technologies ;
- Savoir gérer son positionnement vis-à-vis d'une diversité d'acteurs sociaux ;
- Être en capacité de convaincre, de tenir une position et de transformer les représentations du travail ;
- Négocier les conditions sociales, techniques et financières de son intervention ;
- Participer, Innover et faire preuve de créativité dans les processus de conception ;
- Organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais négociés ;
- Respecter la confidentialité des données recueillies et le cadre déontologique de la pratique (<http://www.artee.com/charte-deontologie.php>) ;
- Participer au travail collectif d'élaboration des règles de métier dans les réunions professionnelles ;
- Communiquer dans des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation (ou à des domaines connexes) ;

Compétences associées :

- Maîtriser l'anglais ;
- Maîtriser des outils de traitement de l'information adaptés à la pratique du métier d'ergonome (bureautique, analyse de données par logiciel, logiciel de maquettage, etc.) ;

§ Objectifs d'apprentissage en termes de connaissances

- Disciplinaires : conserver un ancrage fort en physiologie humaine et apporter des bases solides en sciences cognitives (psychologie, ergonomie cognitive).
- Pluridisciplinaires : apporter un ensemble de connaissances en physique (mesure d'ambiance), neurobiologie (fonctionnement cérébral), psychologie (fonctionnement psychologique et cognition humaine), systèmes technologiques avancés.
- Méthodologiques : consolider les compétences méthodologiques en termes d'intervention ergonomique, de méthode expérimentale ainsi que de recueil (observation, entretien, documents) et traitement de données.
- Linguistiques : bon niveau d'anglais obligatoire.

§ Objectifs d'apprentissage en termes de compétences métier (savoir, savoir-faire, savoir-être)

- Compétences d'intervention en entreprise développée grâce à l'initiation encadrée à l'intervention ergonomique (M1) et à l'année d'apprentissage encadrée (M2) en entreprise.
- Capacité à mobiliser des savoirs professionnels et scientifiques spécialisés, développés grâce aux enseignements dispensés respectivement par des praticiens de l'ergonomie et des enseignants-chercheurs et chercheurs (ergonomie, psychologie, physiologie, neurobiologie, physique).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Production manufacturière industrielle.
- Conseil en ergonomie, expertises facteurs humains et organisationnels.
- Recherche et développement en conception de produit et de service.
- Fiabilité industrielle et contrôle de processus industriels, notamment à risques.
- Prévention des risques professionnels.

Les demandes peuvent concerner notamment (cette liste n'est pas exhaustive) :

- la (re)conception de situations de travail et/ou de postes de travail,
- la santé au travail
- l'aménagement de locaux et d'espaces,
- les ambiances de travail (thermique, sonore, lumineuse),
- l'organisation du travail,
- la conception et l'évaluation de formation(s) professionnelle(s) (initiale ou continue),
- les situations de handicaps,
- le maintien dans l'emploi
- la conception d'outils,
- les applications informatiques,
- la conception de produits
- les interactions homme-machine (IHM)
- la performance organisationnelle- l'amélioration de la qualité
-

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

M1805 : Études et développement informatique

M1703 : Management et gestion de produit

Réglementation d'activités :

- Avoir obtenu une Licence.
- Avoir obtenu une autorisation d'inscription en Master par une procédure permettant d'obtenir des équivalences (VAE, VAP)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée en deux années, master 1 et master 2.

En Master 1, la formation comporte 12 UE permettant d'apporter des connaissances en sciences fondamentales (physiologie, physique, psychologie) utiles au métier d'ergonome ainsi que les bases théoriques et méthodologiques de l'ergonomie. L'ensemble est complété par une UE d'initiation à l'intervention ergonomique encadrée par des ergonomes.

Le Master 2 est organisé en formation par apprentissage sur un an avec une alternance de modules académiques et de pratique professionnelle en entreprise. Les modules académiques concernent les thèmes suivants : Méthodologie d'intervention ergonomique ; Disparité du travail, des individus et des populations ; Pathologies d'hyper-sollicitations ; Gestion des risques ; Traitement et analyse de données ; Ergonomie des systèmes technologiques avancés (IHM, Réalité virtuelle) ; Economie, organisation du travail, droit du travail. Les missions d'apprentissage sont encadrées par 2 UE d'accompagnement théorique et méthodologique.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le président du jury du diplôme est nommé par le Président de l'Université Paris-Sud sur proposition du responsable du master. Le jury comprend un président au moins 3 enseignants de la formation dont issu du secteur professionnel hors université.
En contrat d'apprentissage	X	Le président du jury du diplôme est nommé par le Président de l'Université Paris-Sud sur proposition du responsable du master. Le jury comprend un président au moins 3 enseignants de la formation dont issu du secteur professionnel hors université.
Après un parcours de formation continue	X	Le président du jury du diplôme est nommé par le Président de l'Université Paris-Sud sur proposition du responsable du master. Le jury comprend un président au moins 3 enseignants de la formation dont issu du secteur professionnel hors université.

En contrat de professionnalisation	X	Le président du jury du diplôme est nommé par le Président de l'Université Paris-Sud sur proposition du responsable du master. Le jury comprend un président au moins 3 enseignants de la formation dont issu du secteur professionnel hors université.
Par candidature individuelle	X	Le président du jury du diplôme est nommé par le Président de l'Université Paris-Sud sur proposition du responsable du master. Le jury comprend un président au moins 3 enseignants de la formation dont issu du secteur professionnel hors université.
Par expérience dispositif VAE	X	Le président du jury du diplôme est nommé par le Président de l'Université Paris-Sud sur proposition du responsable du master. Le jury comprend un président au moins 3 enseignants de la formation dont issu du secteur professionnel hors université.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation Maters Paris-Sud XI du 29 novembre 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.u-psud.fr

<http://www.masterergonomie.u-psud.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Sud

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

www.masterergonomie.u-psud.fr/

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention Ingénierie de la Santé